

## Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement

22 juin 2021

### PRESENTATION DU PLAN PROPRETE

Par Jean-Baptiste Gardes, adjoint à la Maire du 9<sup>e</sup>

M. Jean Baptiste Gardes, adjoint au Maire en charge de la propreté, a présenté le plan de propreté du 9<sup>e</sup> arrondissement pour l'année 2020 – 2021, permettant un **pilotage efficace de l'action municipale en matière de propreté** en lien avec la Direction de la propreté et de l'eau (DPE) sur un horizon annuel. Ce plan de propreté s'inscrit dans le contexte particulier de l'année 2020 – 2021. La DPE a ainsi éprouvé des **difficultés de nettoyage** dues à l'installation de terrasses éphémères : l'eau a parfois été coupée, certaines infrastructures sont difficiles à contourner pour un nettoyage efficace. Ce contexte a également créé une surcharge de travail pour les agents de la DPE, chargés de récupérer les débris de terrasses laissées à l'abandon. A cette situation se sont ajoutées plusieurs grèves, qui ont perturbé l'action de la DPE. **Le confinement a néanmoins eu un impact négatif sur la quantité de déchets collectés** : 30% d'ordures de moins ont été collectés en moyenne, avec une baisse de 60% du côté des gros producteurs de déchets reflétant la baisse d'activité des commerçants durant le confinement. Les dispositifs trilib ont permis de collecter 3 tonnes de déchets, chiffre qui devrait augmenter au fur et à mesure que ces dispositifs sont installés dans l'arrondissement.

Le « big bang de la territorialisation » présenté par la Ville de Paris modifiera prochainement la gestion et les interlocuteurs de la mairie du 9<sup>e</sup>, notamment par la création d'un référent par arrondissement. De plus, **le maire d'arrondissement sera désormais capable de choisir où, quand et à quelle fréquence il faut nettoyer telle ou telle rue**. Toutefois, le transfert de compétences attendu à l'occasion de cette réforme demeure en deçà des attentes de la mairie et ne permettra pas de transformation réelle de l'action publique en matière de propreté.

En second lieu, le confinement a permis aux agents, en lien avec les responsables d'atelier, la direction territoriale et la mairie, **d'effectuer un travail fin de concertation et de maillage de l'arrondissement** pour un nettoyage optimal de nos rues. Un plan de balayage et de nettoyage a ainsi été mis en place de façon à ce que dans tout le 9<sup>e</sup>, les deux côtés de la rue soient traités en même temps, permettant aux riverains d'éviter trop de passages des agents devant chez eux dans la journée. Symétriquement, le lavage et la collecte sont effectués en une seule fois. Ce redécoupage de la soixantaine de cantons du 9<sup>e</sup> arrondissement devrait permettre une action plus ciblée par rue, garantissant un traitement quotidien de chaque secteur. L'année 2020 a également permis de concevoir une cartographie des « points noirs » de l'arrondissement, où se trouvent des salissures importantes. Celles-ci sont particulièrement présentes dans le nord de l'arrondissement, peuplé de nombreux arbres et d'une activité nocturne parfois mouvementée. Cette cartographie a permis **d'adapter l'organisation des repasses** de l'après-midi. Le chef d'atelier dispose ainsi de davantage de souplesse lui permettant d'orienter ses équipes vers des seconds passages l'après-midi, afin d'améliorer la propreté des « points noirs » identifiés. Une optimisation sur le secteur des grands magasins a également eu lieu, avec une intensification des balayages, du lavage et de l'aspiration du trottoir. Le quartier Chaussée d'Antin-Opéra est un axe majeur de commerce, c'est pourquoi il est nécessaire que celui-ci soit particulièrement pris en charge par les équipes de propreté afin d'accompagner les commerçants dans la reprise et de conserver l'attractivité du quartier.

Pour améliorer la clarté de l'action des agents de propreté, un tableau de suivi a été mis en place, triant les dossiers en attente et renseignant le temps moyen d'attente pour chacun de ces dossiers, soumis à des objectifs d'efficacité.

Concernant la collecte et le tri des déchets, Madame le Maire a **initié dès 2014 la distribution de composteurs individuels**, qui se poursuit aujourd'hui et à laquelle s'ajoute l'implantation de composteurs mutualisés. De nouvelles initiatives innovantes vont être mises

en place pour répondre à cette priorité municipale : **la rue Milton devient ainsi prochainement une rue 0 déchet**, par des actions de prévention et de formation des habitants et des commerçants ainsi qu'une meilleure revalorisation des déchets. Le tri des déchets alimentaires sera mis en place de façon pérenne rue Milton, ainsi qu'à Anvers et Cadet avec le concours du tissu associatif œuvrant pour le tri des déchets. M. Gardes salue enfin l'arrivée d'une collecte trihebdomadaire des déchets recyclables au premier semestre 2022, répondant à une demande forte des habitants.